



CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous portons à votre connaissance que la prochaine séance du Conseil communal est fixée au **lundi 27 mars 2023 à 20h00**, en la Salle du Conseil communal, Bâtiment du They 1.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2022
4. Communications du bureau du Conseil communal
5. Communications de la Municipalité
6. Préavis de la Municipalité
 - a) Relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 74'000.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais liés à la réfection du revêtement bitumineux et de l'éclairage public au chemin du Scex (préavis **No 01/2023**)
7. Motions, postulats et interpellations
 - a) Questions complémentaires suite à l'interpellation de Mme S. Thélin intitulée « Clos de Chillon, respect des périmètres d'implantation et des surfaces brutes de plancher ! »
 - b) Interpellation de M. J.-F. Petignat « Fusion Montreux-Veytaux : de communications en communications ... on avance à petits pas ! »
8. Questions et propositions individuelles

La Présidente du Conseil communal :

V. Passera

Veytaux, le 17 mars 2023

Prochaines séances du Conseil communal

- Lundi 8 mai 2023 à 20h00
- Lundi 26 juin 2023 à 20h00
- Lundi 11 septembre 2023 à 20h00
- Lundi 30 octobre 2023 à 20h00
- Lundi 11 décembre 2023 à 20h00